



# **Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos**

**14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES**

## **Compte rendu de la réunion du 1ier avril 2016**

---

**Notre assemblée générale s'est tenue le 1ier avril dernier à la salle des Logissons.**

Présents ou représentés : 21 voix, sur 41 copropriétaires, soit 51,6 % des membres. Le quorum est atteint pour l'assemblée générale.

Présents, ou représenté, M. ou Mme : Acien, Babuleaud, Beteta, Bonhomme, Chiado, Dos Santos, Ghigo, Giroudon, Honoré, Julien, Lautier, Le Gleut, Mathiaud, Meil, Munoz, Muracciole, Ottaviani, Peidro, Peytral, Remili, Révy.

Le président de l'association syndicale monsieur REMILI souhaite la bienvenue aux participants pour cette 32ème assemblée générale, les remercie pour leur présence et aborde les différents points de l'ordre du jour :

### **Le bilan de l'année 2015**

Les principaux faits de l'an dernier sont les suivants :

#### **- Entretien des plantations :**

En 2015 un important chantier d'élagage a été réalisé. Les arbres situés sur le terrain commun ont été taillés. Ces travaux ont coûté 3 500 €.



Travaux réalisés sur le terrain commun

#### **- Dégradations dans le lotissement**

Plusieurs actes de malveillance ont été constatés en 2015 dans le lotissement : dégradation de bornes téléphonique, débris dans la croisée des chemins, enlèvement des barrières entre les deux lotissements.



Dégradation de borne téléphonique

Ces dégradations sont sans doute le fait d'adolescents habitant dans d'autres lotissements, et c'est la raison pour laquelle il a été proposé d'interdire le passage entre notre lotissement et l'ancien lotissement SOVACLE.

M. REMILLI, rappelle que ce lien entre les faits et les personnes citées n'est pas établi, et il n'est pas sûr de l'efficacité du dispositif envisagé.

Vote de cette proposition : Pour 14 Contre 4


Cette proposition est adoptée par l'assemblée.

- Intervention auprès de M. About, qui occupait illégalement une partie de notre terrain. La situation a depuis été régularisée.

- Intervention auprès du syndic de l'ancien lotissement SOVACLE afin de tailler les haies qui débordent dans notre lotissement. Après plusieurs relances, les haies ont été taillées en 2015.

Après discussion, **le rapport d'activité 2015, est adopté à l'unanimité.**

## Les comptes de 2015

 <b>Bilan 2015</b>			
<b>Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos</b>			
14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES			
Bilan 2015			
Rubrique		Dépense en €	Alloué en €
Report exercice précédent	2 530,00 €		
cotisations 85.00 X 41	3 485,00 €		
Espaces verts		2 421,00 €	3 000,00 €
Eau		235,00 €	160,00 €
Assurance		140,00 €	150,00 €
Divers (assemblée générale, frais courrier, taxe foncière)		283,00 €	250,00 €
Travaux divers		3 500,00 €	
<b>Total</b>	<b>6 015,00 €</b>	<b>6 579,00 €</b>	<b>3 560,00 €</b>
Compte courant	<b>-564,00 €</b>		
Compte sur livret	<b>1 624,00 €</b>		Intérêts 2015 : 24 €

Après discussion, **les comptes 2015, sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne quitus au trésorier.**

## Renouvellement des membres du bureau

Jean Pierre Babuleaud rejoint le bureau

La composition du bureau pour 2016 est adoptée à l'unanimité, elle est la suivante :

Président : Mr REMILI, 14 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 23 77

Email : [mansarremili@wanadoo.fr](mailto:mansarremili@wanadoo.fr)

Vice Président : Mr PEIDRO, 17 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 24 64

Email : [georges.peidro@cea.fr](mailto:georges.peidro@cea.fr)

Trésorier : Mr JULIEN, 9b, Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 86 50

Email : [djulien2000@yahoo.fr](mailto:djulien2000@yahoo.fr)

Secrétaire : Mr REVY, 21 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 80 27

Email : [valclos.venelles@free.fr](mailto:valclos.venelles@free.fr)


Gilles PEYTRAL 19 Rue Lou Récaloun tél 04 42 54 79 87

Email : [vjpeytral@orange.fr](mailto:vjpeytral@orange.fr)

Jean Pierre Babuleaud

Email : [jb.babuleaud@yahoo.fr](mailto:jb.babuleaud@yahoo.fr)

## Le projet de budget pour 2016



### Prévisions 2016

Association syndicale des copropriétaires du lotissement Val Clos		
<i>14 Rue Lou Récaloun 13770 VENELLES</i>		
Prévisions 2016		
Rubrique	Recette en €	Dépense en €
Report exercice précédent	-564,00 €	
Cotisations 100.00 X 41	4 100,00 €	
Jardinier		3 000,00 €
Eau		160,00 €
Assurance		150,00 €
Divers (assemblée générale, frais courrier, taxe foncière)		250,00 €
	3 536,00 €	3 560,00 €
<b>Total</b>	<b>-24,00 €</b>	
<b>Prévision solde Compte courant</b>	<b>1 240,58 €</b>	
<b>Prévision solde Compte livret</b>	<b>1 610,00 €</b>	

**Le montant de la cotisation 2016 est fixé à 100 €**

Après discussion, le projet de budget 2016 est adopté à l'unanimité.

## **Le composteur collectif**

Le composteur collectif existe depuis près de deux ans, et une dizaine de familles apportent régulièrement leurs déchets bio dégradables. Ce composteur fonctionne bien dans l'ensemble. Ce dispositif a pour objectif de réduire les déchets ménagers collectés par les éboueurs (la CPA s'est engagée à réduire le tonnage des déchets collectés sur son territoire).

Quelques recommandations : ne pas mettre de cendre, de papier, ne pas mettre (trop) de tontes d'herbe. Des pierres ont été mises dans le dernier composteur, actes de vandalisme (?).

Il conviendrait maintenant de récupérer le composte produit.

Les composteurs sont fragiles, il conviendrait à terme de demander leur remplacement par la mairie. D. Julien qui est membre de la commission municipale sur les déchets, assurera la liaison avec la municipalité sur ce dossier.

## **Les prochains rendez-vous**

En 2016, les festivités suivantes sont prévues :

- La fête des voisins (le 3 juin 2016).
- Le pique nique d'été (3 juillet 2016)
- Le pique nique d'automne (25 septembre 2016)

## **Questions diverses**

Madame Meil constate que, malgré les promesses qui avaient été faites à l'époque par la municipalité, le trottoir devant chez elle n'a pas été refait. Nous rappellerons cette promesse à la municipalité.

Madame Giroudon, regrette que le jardinier du lotissement n'intervienne pas sur le terrain commun situé derrière chez elle. Elle souhaiterait également que les voisins de l'autre lotissement procèdent à l'élagage de leurs arbres. Nous écrirons aux propriétaires concernés.

G. Peidro rappelle que la municipalité s'était engagée à participer à l'entretien de nos plantations, mais n'a rien fait depuis la remise des voiries. Nous rappellerons cette promesse à la municipalité.

J. Acien se plaint de la présence importante de chats dans le lotissement, qui souillent le mobilier de jardin, il demande qu'une intervention soit faite auprès de la municipalité.

Après discussion, il paraît difficile d'une part, de faire la différence entre les chats domestiques appartenant à des résidents et les autres chats, d'autre part, le chat étant un animal indépendant, il n'est pas possible à leurs propriétaires de leur interdire l'accès de certaines zones. Seule solution possible, chasser les chats, utilisation de produits répulsifs afin de les éloigner.

Il a été décidé désormais de privilégier la communication par INTERNET de limiter la

diffusion des documents papiers aux personnes ne nous ayant pas communiqué leur adresse mail.

La séance est levée à 21 h, elle est suivie comme chaque année d'un apéritif convivial.